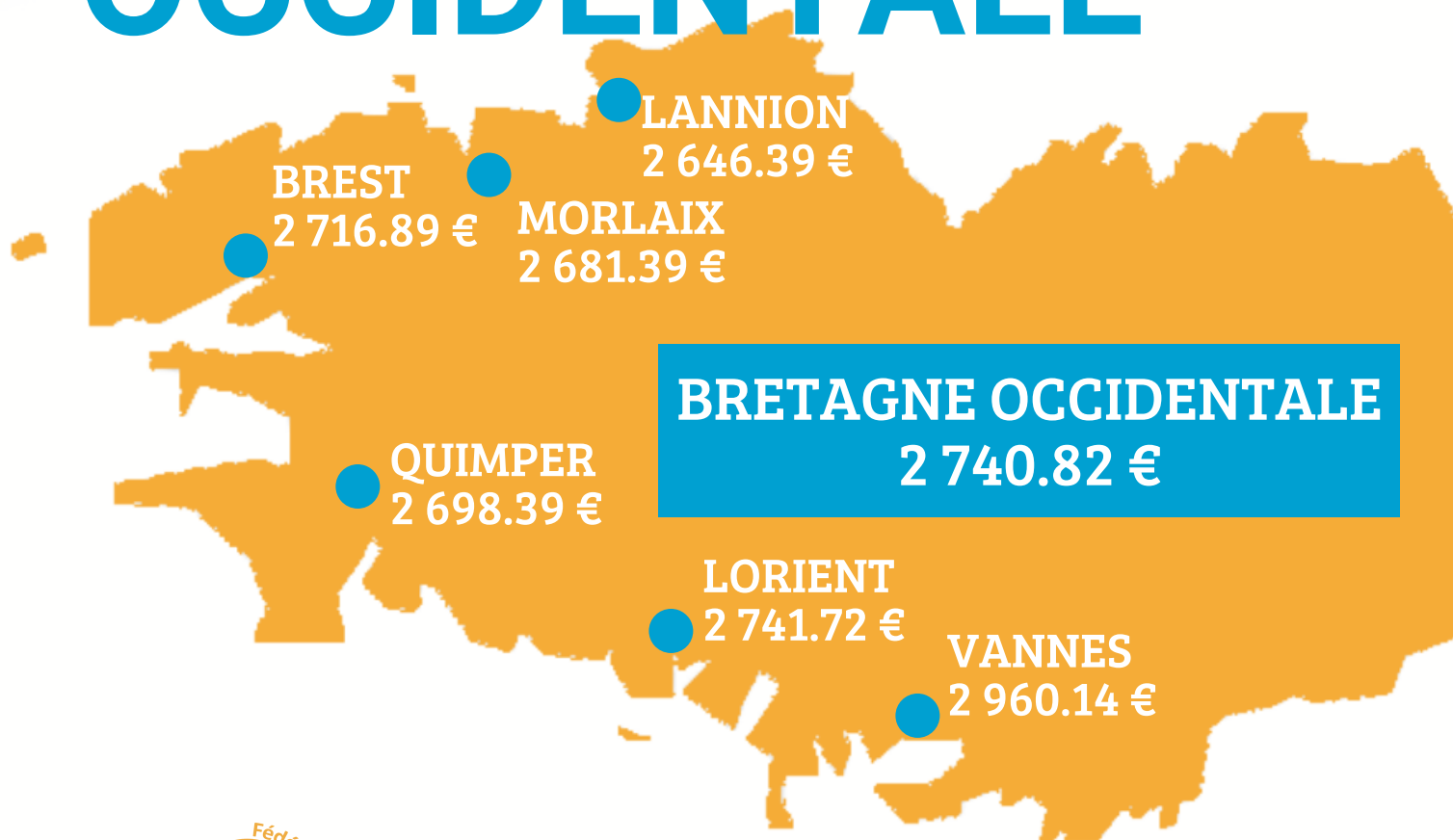


Édition 2023

DOSSIER DE PRESSE

INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE EN BRETAGNE OCCIDENTALE



INDICATEUR DU
COÛT DE LA RENTRÉE

Fédération des associations étudiantes de Bretagne Occidentale
6 Avenue Victor le Gorgeu - 29238 Brest Cedex 3
02 98 01 29 36

Comme tous les ans, la Fédé B, en tant que première organisation étudiante de Bretagne Occidentale, sort son indicateur du coût de la rentrée. Et comme tous les ans, celui-ci montre une **augmentation significative des frais** pesant sur les épaules des étudiant.e.s au mois de septembre. Cependant, une chose a changé depuis le début de la publication de cet indicateur, et plus précisément depuis la crise COVID : la **précarité étudiante**, qui n'intéressait jusqu'alors que les premier.e.s concerné.e.s, est devenue un véritable **sujet médiatique**. A-t-elle pour autant suscité une réponse globale de la part des pouvoirs publics ?



2 740.82 €, c'est le montant moyen que devrait déboursier un.e étudiant.e non boursier.e.s en licence lors du mois de septembre en Bretagne Occidentale s'il veut pouvoir vivre et étudier correctement. Soyons honnête, aucun.e (ou une infime minorité) étudiant.e ne peut déboursier cette somme en un mois. Alors comment est-il possible de s'en sortir ?

Beaucoup d'étudiant.e.s n'ont pas accès aux bourses malgré des situations extrêmement difficiles, et ce à cause d'un **système d'attribution profondément obsolète**. Et même pour les boursier.e.s, la vie de tous les jours reste très complexe, à cause d'aides insuffisantes : système par paliers, bourses insuffisamment élevées, manque de logement en cité U, etc... L'exonération des frais d'inscriptions et de la CVEC sont très loin de venir compenser la situation précaire de ces étudiant.e.s.

Boursier.e.s ou non, les étudiant.e.s se retrouvent donc à faire des économies drastiques, dès le mois de septembre et tout au long de l'année, en abandonnant certains loisirs, en fraudant dans les transports, en renonçant à des soins, et surtout en ne se nourrissant pas à leur faim. **Près de 1 étudiant.e sur 2 déclarent sauter des repas !** Les tristes images de files d'attente d'étudiant.e.s devant des distributions alimentaires sont le résultat d'un État qui refuse encore de regarder la situation en face et d'apporter de vraies solutions structurantes, préférant fonctionner à coup de chèques ponctuels et inefficaces. Nous demandons donc à l'État, une **réforme structurelle du système des bourses**, basé sur le revenu réel des étudiant.e.s, et permettant de ne laisser aucun.e étudiant.e dans la misère.

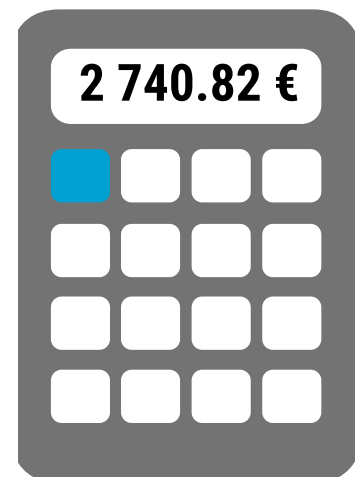
L'autre élément marquant de cet indicateur 2023, c'est malheureusement la part, toujours aussi importante du logement, dans le budget des étudiant.e.s. Une nouvelle fois en augmentation cet année, **le logement reste encore et toujours le premier poste de dépense des étudiant.e.s**. La situation en Bretagne est extrêmement tendue, notamment à cause de la concurrence avec le tourisme et la transformation de logements étudiants en AirBnB, mais aussi de par la dérégulation totale du marché au niveau national. Seule une reprise en main des pouvoirs publics sur la question du logement pourrait permettre de sortir de cette situation : régler ce problème, c'est permettre à chacun.e d'avoir **un toit sans y dépenser l'immense majorité de ses ressources vitales**, c'est régler dans une grande mesure les enjeux de précarité.

Sommaire

Le mot du Président	1
Sommaire	2
Présentation de l'indicateur	3
Analyse synthétique du coût de la rentrée	5
• Frais de rentrée	
• Frais de vie courante	
• Frais Modulaire	
Focus	7
• Le logement, des difficultés de plus en plus marquées, face à un coût en constante augmentation.	
• L'alimentation, quand manger rime avec précarité.	
Méthodologie	11
• Frais de vie courante	
• Frais de rentrée	
Annexes	14
• Sources	
• Présentation de la Fédé B	
Contacts presse	20

Présentation de l'indicateur

La **Fédé B**, se plaçant en tant qu'experte de son territoire, publie chaque année le Coût de la Rentrée pour les étudiant.e.s de Bretagne Occidentale. La méthodologie appliquée afin d'y parvenir est celle de la **Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE)**, réalisée depuis 20 années consécutives. Cet indicateur permet de comparer l'évolution du coût de la rentrée pour un.e étudiant.e en début d'année universitaire, par rapport aux années précédentes mais également par rapport aux données nationales ou des autres régions.



*Le profil étudié est celui d'un.e étudiant.e de 20 ans en licence à l'Université, sans double inscription, non boursier.e et décohabitant.e (ne vivant plus au domicile familial). Il est important de garder en tête qu'il s'agit d'un **coût d'une rentrée sans privation**, avec une alimentation saine, équilibrée et des postes de dépenses au plus près de la vie d'un.e étudiant.e, comme décrit précédemment.*

Les frais compris dans le calcul de cet indicateur sont détaillés ci-après, classés en deux catégories :

- Les **frais spécifiques de rentrée**, payés à l'occasion de l'inscription et du début des cours ;
- Les **frais de vie courante**, payés chaque mois de l'année universitaire.

Présentation de l'indicateur

Les **frais spécifiques de rentrée** (payés à l'occasion de l'inscription et du début des cours) :

- Frais d'inscription ;
- Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) ;
- Complémentaire santé ;
- Souscription à une assurance logement ;
- Frais d'agence ;
- Dépôt de garantie ;
- Matériel pédagogique.

Les **frais de vie courante** (payés chaque mois de l'année universitaire) :

- Loyer et charges locatives ;
- Repas universitaire ;
- Alimentation ;
- Equipement divers ;
- Téléphonie et internet ;
- Loisirs ;
- Transports.

Analyse synthétique du coût de la rentrée

Une augmentation globale de 4,57 % des frais pour la rentrée 2023.

Cette année encore, le **coût** que représente la **rentrée universitaire** pour un.e étudiant.e est en augmentation. En effet, le coût de la rentrée 2023 est de **2 740.83 €**, soit **+ 4,57 %** par rapport à la **rentrée 2022**.

C'est la ville de **Vannes** qui, une nouvelle fois, connaît une augmentation plus importante, de **6,09 %**, suivi par **Quimper** avec **5,75 %**, **Morlaix** avec **4,55 %** et plus loin Brest avec une augmentation de **3,85 %**. **Vannes** reste encore une fois **la ville la plus chère de Bretagne Occidentale**, de part un **coût du logement** plus élevé que le reste des autres villes.

Les **frais spécifiques de rentrée** augmentent eux de **3,02 %**, avec un coût total de **1 670.21 €**, avec l'ensemble des postes en augmentation, à l'exception des **frais d'inscription** et d'**agence**. On peut alors souligner l'augmentation de la **complémentaire santé (+ 5,08 %)**, de l'**assurance logement (+ 6,91 %)** ainsi que de la **CVEC à 100 €** soit **+ 5 €** en une année, correspondant à une augmentation totale de **10 €** depuis sa **mise en place en 2018**, cette contribution aidant **indexée sur l'inflation**.

Il n'est pas concevable que cette contribution continue d'augmenter au vu du coût de la vie étudiante. Il faut que le montant de cette contribution soit gelé.

	FRAIS DE RENTREE								
	Brest	Quimper	Lorient	Vannes	Lannion	Morlaix			
	Montant 2023 (en €)	Montant 2023 (en €)	Montant 2023 (en €)	Montant 2023 (en €)	Montant 2023 (en €)	Montant 2023 (en €)	Moyenne 2022	Moyenne 2023	Variation en %
Frais D'inscription	170,00 €	170,00 €	170,00 €	170,00 €	170,00 €	170,00 €	170,00 €	170,00 €	0,00%
CVEC	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	95,00 €	100,00 €	5,26%
Complémentaire Santé	322,80 €	322,80 €	322,80 €	322,80 €	322,80 €	322,80 €	307,20 €	322,80 €	5,08%
Assurance Logement	80,95 €	80,95 €	80,95 €	80,95 €	80,95 €	80,95 €	75,72 €	80,95 €	6,91%
Frais d'agence	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	0,00%
Dépôt de garantie	395,00 €	387,00 €	414,50 €	520,00 €	363,50 €	388,50 €	393,42 €	411,42 €	4,58%
Matériel pédagogique	365,04 €	365,04 €	365,04 €	365,04 €	365,04 €	365,04 €	359,85 €	365,04 €	1,44%
TOTAL	1 653,79 €	1 645,79 €	1 673,29 €	1 778,79 €	1 622,29 €	1 647,29 €	1 621,19 €	1 670,21 €	3,02%

	FRAIS DE VIE COURANTE								
	Brest	Quimper	Lorient	Vannes	Lannion	Morlaix			
	Montant 2023 (en €)	Montant 2023 (en €)	Montant 2023 (en €)	Montant 2023 (en €)	Montant 2023 (en €)	Montant 2023 (en €)	Moyenne 2022	Moyenne 2023	Variation en %
Loyer et charges locatives	395,00 €	387,00 €	414,50 €	520,00 €	363,50 €	388,50 €	393,42 €	411,42 €	4,58%
Repas universitaire	66,00 €	66,00 €	66,00 €	66,00 €	66,00 €	66,00 €	66,00 €	66,00 €	0,00%
Alimentation	204,37 €	204,37 €	204,37 €	204,37 €	204,37 €	204,37 €	177,19 €	204,37 €	15,34%
Équipement divers	137,44 €	137,44 €	137,44 €	137,44 €	137,44 €	137,44 €	132,05 €	137,44 €	4,08%
Téléphonie et Internet	63,48 €	63,48 €	63,48 €	63,48 €	63,48 €	63,48 €	53,32 €	63,48 €	19,05%
Loisirs	46,31 €	46,31 €	46,31 €	46,31 €	46,31 €	46,31 €	44,66 €	46,31 €	3,69%
Transports	150,50 €	148,00 €	136,33 €	143,75 €	143,00 €	128,00 €	133,20 €	141,60 €	6,31%
TOTAL	1 063,10 €	1 052,60 €	1 068,43 €	1 181,35 €	1 024,10 €	1 034,10 €	999,84 €	1 070,62 €	7,08%

En ce qui concerne les **frais de vie courante**, le coût s'élève à **1 070.62 €**, soit une augmentation de **7,08 %** depuis la **rentrée 2022**.

Cette évolution notable est due à l'**augmentation des abonnements téléphoniques et internet (+ 19,05 %)**, de l'**alimentation (+ 15,34 %)**, des **transports (+ 6,31 %)** ainsi que des **loyers et charges (+ 4,58 %)**, **équipements (+ 4,08 %)** et **loisirs (+ 3,69 %)**. Si le logement et l'alimentation vont être développés ci après, nous tenons à souligner la mise en place de la **gratuité des transports en commun à Morlaix Communauté depuis septembre 2022**.

À cet indicateur, nous pouvons ajouter des **frais modulaires**, comme ceux liés aux **menstruations (9.58 € par mois)**, ou aux dépenses effectuées par les **étudiant.e.s d'outre-mer**, comme les **frais liés à leur arrivée en métropole** qui s'élèvent à **1 330.07 €** en moyenne.

Il est important de noter que pour les **étudiant.e.s extracommunautaires**, l'inscription en licence coûte **2 770.00 €**, soit environ **16 fois** plus que pour un.e étudiant.e de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union Européenne.

FOCUS : Le logement, des difficultés de plus en plus marquées, face à un coût en constante augmentation.

La Bretagne fait face à une **tension toujours plus forte dans le secteur du logement**. De fait, les étudiant.e.s sont parmi les premier.e.s impacté.e.s sur le territoire, alors que **les logements secondaires et touristiques** ne cessent de fleurir. Aujourd'hui, la **transformation en AirBnB** de logements **autrefois destinés aux étudiant.e.s** vient s'ajouter à une **situation déjà tendue**.

Alors que notre région compte plus de **125 000 étudiant.e.s**, ce sont seulement **8 500 chambres en résidence CROUS** qui sont disponibles, alors qu'il en faudrait au minimum **11 000** pour respecter les **objectifs préconisés**. Ces **logements publics, à loyers modérés**, sont indispensables pour venir en aide à de nombreux.ses d'étudiant.e.s. Cependant, la **fermeture d'une résidence à Saint-Brieuc** l'année dernière (dont on attend toujours le remplacement) et l'augmentation de **3,5 %** des charges locatives à la **rentrée 2023** viennent fortement impacter la **situation financière des étudiant.e.s en pleine période d'inflation**.



Du côté du **parc privé**, la situation n'est malheureusement pas mieux. Ce qui marque tout.e étudiant.e chaque été, ce n'est pas de trouver un logement mais plutôt de trouver un logement type **Studios, T1 ou T2 qui soit accessible financièrement**. L'incitation à la construction de **résidences étudiantes privées** (solution favorite de nombreuses villes), ne vient pas résoudre ce problème. Avec un loyer moyen de **511€** en Bretagne, elles tirent même à la **hausse les prix du marché**, au lieu d'aider un public précaire .

La **hausse générale des loyers et charges (+ 4.58 %** sur l'ensemble des villes étudiées) vient une nouvelle année encore peser sur le portefeuille des étudiant.e.s et **renforcer cette crise** dont on ne voit toujours pas le bout. Le logement reste **la première dépense des étudiant.e.s**, une dépense **incompressible** qui engendre à l'autre bout de la chaîne des économies drastiques en terme d'alimentation, d'accès au soins, de loisirs, etc.

De plus, les logements les moins chers auxquels arrivent à accéder les étudiant.e.s après des recherches difficiles, sont **loin d'être idéaux**. Pour la plupart, **vétustes et insalubres**, ils présentent des **dépenses importantes** en chauffage, **dans un contexte d'explosion des coûts du gaz et de l'électricité**. Véritables **passoires énergétiques**, ils **impactent fortement** la santé des étudiant.e.s, en plus d'être un **désastre écologique**. Cependant, un retrait pur et simple du marché de ces appartements ne saurait être une solution dans ce contexte de crise. **C'est une véritable politique de rénovation énergétique qui est attendue.**

Ce que nous demandons :

- Une **augmentation drastique du nombre de logement CROUS**, et la rénovation des plus anciens, afin d'atteindre à minima les objectifs préconisés ;
- Une **politique de rénovation énergétique**, pour mettre fin aux passoires thermiques, très présentes dans les logements étudiants ;
- Au niveau régional, une limitation des logements secondaires qui tirent à la hausse le marché, et **un réel encadrement des AirBnB**, qui viennent en concurrence directe aux logements étudiants ;
- Au niveau national, un **encadrement des loyers** afin d'enfin réguler le marché du logement. **C'est sa dérégulation complète qui nous a mené à cette situation.**

Le logement est aujourd'hui l'un des premiers facteurs de la précarité des jeunes. Il faut une réelle politique de régulation et d'accompagnement, si nous voulons réellement mettre fin à ce fléau !

FOCUS : L'alimentation, quand manger rime avec précarité.

Deux ans après la fin de la crise du COVID-19, période très précarisante pour les étudiant.e.s, le constat est alarmant : **ceux-ci ne mangent toujours pas à leur faim**. L'une des principales raisons de cette **crise alimentaire** : l'inflation. Alors que pour **72 %** des étudiant.e.s, **l'alimentation est le premier poste de dépense** après le loyer, il est souvent très compliqué de faire face. En **avril 2023**, l'inflation sur les produits alimentaires s'élève à **15,9%**, avec une **hausse plus marquée sur les produits d'entrée de gamme**, les plus consommés par les étudiant.e.s car les moins chers. Le prix de certains produits est en hausse de quasiment **50 %**, comme les **huiles végétales et l'augmentation** de certains produits comme les **fruits et les légumes frais** (augmentation de respectivement de **10,1 %** et **29,3 %**) **rend difficile l'accès à une alimentation de qualité** pour les étudiant.e.s. De plus, le prix des œufs a également augmenté de **31 %** en **février 2023**, alors que ces derniers sont la **protéine la plus consommée** chez les étudiant.e.s de par leur prix peu élevé comparé à la viande.

Depuis septembre 2022, les étudiant.e.s breton.ne.s assistent à une **dégradation de l'offre alimentaire** proposée par le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS). Deux facteurs sont en cause : **l'inflation**, qui a fait passer le coût total d'un repas CROUS de **6,30 €** en 2019 à **8 €** en 2022, et **les décisions prises par le CROUS Bretagne** d'uniformiser par le bas son offre sur l'ensemble de la région.

De fait, les étudiant.e.s ont dû faire face à la **diminution des choix** dans les cafétérias et les restaurants universitaires (RU), notamment pour les offres les moins chères (l'équivalent du repas à **3,30 €** ou **1 €**). De plus le CROUS **ferme des établissements**, comme à Lannion où la ville a perdu sa seule cafétéria, reportant ainsi toute son offre alimentaire au RU, limitant de fait l'offre et **rendant plus difficile l'accès à une offre CROUS** de nombreux.ses étudiant.e.s, pour qui les horaires du RU ne sont pas forcément adaptées.

Par ces choix, le CROUS Bretagne a **renforcé la précarité alimentaire** des étudiant.e.s, qui pour beaucoup ne mangent déjà pas à leur faim. En effet, **près de la moitié d'entre-eux déclarent sauter des repas** : en Bretagne, c'est seulement un.e étudiant.e sur cinq qui déclare manger quotidiennement ou presque des fruits, des légumes et des laitages.

Pour tenter de contrer ces problématiques, la Fédé B a mis en place une AGORAé, à Brest depuis 2012, et plus récemment à Saint-Brieuc en 2022. C'est une épicerie sociale et solidaire créée par et pour les étudiant.e.s, aux objectifs multiples : accompagner les étudiant.e.s dans l'accès à une alimentation saine, diversifiée et durable, soutenir les étudiant.e.s en situation de précarité et recréer du lien pour les étudiant.e.s en situation d'isolement social. Dix ans après le début du projet, le constat est toujours aussi inquiétant. Nous comptons aujourd'hui trois fois plus de bénéficiaires qu'avant le COVID

Cependant, l'**aide alimentaire** n'est aujourd'hui **plus suffisante** et son **système bénévole** arrive à **bout de souffle**, malgré l'immense engagement des membres d'associations. Une réflexion profonde doit être menée sur le **droit à l'alimentation pour tous et toutes**, et les expérimentations comme la **sécurité sociale de l'alimentation** à Montpellier doivent se développer.

Le **gouvernement** joue un **rôle énorme** dans la **précarisation des étudiant.e.s**. Rejeter à **une voix près les menus au RU à 1 €** pour tous.les les étudiant.e.s est un **affront à notre jeunesse**. La **mise en place de ce système** serait une **avancée majeure dans la lutte pour la souveraineté alimentaire** chez les étudiant.e.s.

Ce que nous demandons :

- Un **droit à l'alimentation** effectif pour tous et toutes ;
- Une **amélioration de l'offre alimentaire** du CROUS Bretagne, fortement dégradée depuis la rentrée 2022 ;
- L'accès généralisé au **RU à 1 €**

Alors qu'il est de plus en plus difficile de se nourrir pour les étudiant.e.s aujourd'hui, le CROUS Bretagne doit arrêter sa politique de dégradation de l'offre, et l'Etat français doit mettre en place une politique d'accès à l'alimentation pour tous.les ne reposant plus sur le bénévolat.

Méthodologie poste par poste

L'indicateur global

L'indicateur global est obtenu en faisant la somme des **frais de vie courante** et des **frais spécifiques** calculés pour le mois de septembre dans une situation la plus favorable possible, pour un·e étudiant·e de 20 ans en Licence à l'Université, sans double inscription, non boursier·e et décohabitant·e (ne vivant plus au domicile familial).

Les frais de rentrée



Droits d'inscription

Les droits d'inscription pris en compte sont ceux en vigueur pour un·e étudiant·e **s'inscrivant en licence** à l'université, **sans double inscription**.



Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Le tarif de la CVEC est celui **annoncé tous les ans** par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.



Complémentaire santé

Le montant de la complémentaire santé est calculé par **une moyenne** entre l'offre « **Tous Soins** » des différentes mutuelles étudiantes.



Frais d'agence

Depuis 2014, les frais d'agence sont plafonnés en **fonction de la zone** dans laquelle se trouve **le logement**. Les frais d'agence pris en compte sont ceux **pratiqués au maximum** pour un **logement de 20 m²** qui sont **à charge du locataire**.



Assurance logement

L'assurance logement est **une moyenne** réalisée entre les offres des différentes **mutuelles étudiantes** pour assurer un studio ou un T1.



Matériel pédagogique

Le poste « matériel pédagogique » est composé des **articles de base nécessaires pour débiter une année universitaire** ainsi qu'**une moyenne des prix des ouvrages demandés** à la rentrée par les différentes filières.

Les frais de vie courante



Loyer et charges

Le **niveau moyen du loyer et des charges** est obtenu en utilisant l'outil développé par **LocService** de côte des loyers. La côte donne une **valeur moyenne de loyer** pour un appartement d'une surface et d'un nombre de pièces données.

La moyenne est faite pour **chaque ville** pour un studio entre 20 et 30 m² et pour un T2 de moins de 30 m² (les deux formes de logement les plus utilisées) donnant un **loyer moyen toutes charges comprises** pour un logement d'environ 25m².



Téléphonie et internet

Le tarif de téléphonie et Internet pris en compte correspond à la **moyenne des tarifs pratiqués par les grands opérateurs**, Free, Orange, Bouygues Telecom et SFR, pour une offre « Multi pack » (téléphonie mobile et Internet).



Loisirs

Plusieurs types de loisirs ont été retenus, les plus populaires auprès de la population étudiante selon **l'OVE**. Cela correspond aux **activités physiques et sportives**, au **cinéma**, ainsi qu'au **streaming vidéo** et de **musique**.

Repas au RU



Le prix des repas au restaurant universitaire est obtenu en considérant qu'un·e étudiant·e prend en **moyenne 20 repas au restaurant universitaire par mois** (5 repas par semaine). Le prix du ticket RU pour l'année 2021-2022 s'élève à **3,30 €** pour les étudiant·e·s non boursier·e·s.



Alimentation, vêtements, produits d'hygiène et équipement informatique

La partie alimentation est constituée d'un **panier alimentaire nécessaire pour un mois** en dehors des 20 repas pris au restaurant universitaire, composé principalement de denrées non périssables et condiments. Un **ensemble vestimentaire neuf**, un **lot de produits d'hygiène et d'entretien** ainsi qu'une **mensualité de remboursement d'un prêt** pour acheter un ordinateur sont ajoutés.

Transports



Pour le transport, est pris en compte le **tarif d'un abonnement étudiant** en transports en commun, selon la **ville d'étude**. À cela s'ajoutent les allers-retours entre le domicile des parents et le lieu d'études dont la distance moyenne estimée par l'INSEE est de **26 km**, à raison de 4 allers-retours par mois. À cette distance est appliqué le **barème d'indemnités kilométriques** 2023 des frais relatifs au transport en véhicule personnel.

Annexe 1 : Sources

Droits d'inscription, CVEC

Montant des droits d'inscription universitaires pour l'année 2022-2023 :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2865>

LOI n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants - Article 12-

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036683777/>

Complémentaire Santé

<https://www.lmde.fr/>

Assurance Logement

<https://www.mae.fr/>

Frais d'agence

service-public.fr/FraisAgence, [LegiFrance](https://www.legifrance.gouv.fr) – Cadre légal, [Zonage A,B,C](#) ,

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/zones-tendues>

Loyer et charges

Cote des loyers Locservice :

<https://www.locservice.fr/cote-des-loyers/cote.html>

Encadrement des frais d'agence : Décret n°2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029337625/>

Enquête

Enquête FAGE-IPSOS – *Un an après : l'urgence d'agir pour ne pas sacrifier la jeunesse* - Mai 2021 - <https://www.fage.org/news/actualites-fage-federations/2021-05-09,DP-Enquete-FAGE-IPSOS-Un-An-Apres-Urgence-Agir.htm>

Focus : Logement

Rapport d'activité du CROUS Bretagne 2021 :
<https://www.etudiant.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/202207122-annexe-rapport-d-activit-2021-6526.pdf>

Télégramme - *La galère du logement étudiant en Bretagne* - Juillet 2023 -
<https://www.letelegramme.fr/bretagne/la-galere-du-logement-etudiant-en-bretagne-6386043.php>

Ouest-France - *"C'est le parcours du combattant" : difficile de trouver un logement étudiant en Bretagne* - Juillet 2023 - <https://www.ouest-france.fr/societe/logement/cest-le-parcours-du-combattant-difficile-de-trouver-un-logement-etudiant-en-bretagne-ca8e1f32-1b0e-11ee-8c1d-2fa30ad00bee>

Télégramme - *A Brest, tous les étudiants trouveront-ils un logement à la rentrée ?* - Juin 2023 - <https://www.letelegramme.fr/finistere/brest-29200/a-brest-tous-les-etudiants-trouveront-ils-un-logement-a-la-rentree-6361371.php>

Région Bretagne - *Plan breton de mobilisation pour la jeunesse - 2020-2025* -
https://www.bretagne.bzh/app/uploads/plan_breton_de_mobilisation_pour_les_jeunes.pdf

Focus : Alimentation

Le Monde - *Beurre payant, rationnement, fermetures de cafétérias... En Bretagne, la gestion du CROUS indigne les étudiants* - Octobre 2022 -

https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2022/10/20/beurre-payant-rationnement-fermetures-de-cafeteria-en-bretagne-la-gestion-du-crous-indigne-les-etudiants_6146644_4500055.html

Le Télégramme - *"On a faim" : les étudiants bretons interpellent le CROUS Bretagne* - Octobre 2022 - <https://www.letelegramme.fr/bretagne/toutes-les-infos/on-a-faim-les-etudiants-bretons-interpellent-le-crous-bretagne-354589.php>

Le Parisien - *En Bretagne, la colère des étudiants et des personnels d'université face à la réduction de l'offre de restauration* - Septembre 2022 -

<https://www.leparisien.fr/cotes-d-armor-22/en-bretagne-la-colere-des-etudiants-et-des-personnels-duniversite-face-a-la-reduction-de-loffre-de-restauration-18-09-2022-US5ZNBPU3VD6TETKP6KRKH72GY.php>

France Info - *Impossible d'avoir du rab, cafétérias fermées... Des étudiants dénoncent leur CROUS* - Octobre 2022 -

https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/carriere/entreprendre/aides/video-impossible-d-avoir-du-rab-cafeteria-fermees-des-etudiants-denoncent-leurs-crous_5450809.html

Enquête Let's Food et RESES - *Etude sur la précarité alimentaire étudiante* - 2022 -

<https://www.alimenterre.org/precarite-alimentaire-chez-les-etudiants>

Agence Régionale de Santé Bretagne - *Alimentation : l'ARS Bretagne fait campagne auprès des jeunes* - Novembre 2022 -

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/alimentation-lars-bretagne-fait-campagne-aupres-des-jeunes>

Lilian Brassier, Claire Cambriels - *Projet de lutte contre la précarité étudiante et sensibilisation à l'alimentation durable* - Année universitaire 2022-2023

Chambre d'agriculture de Bretagne - *La production en Bretagne* - Janvier 2023

Ouest France - Alimentation : quels sont les produits dont le prix a le plus augmenté en un an ? - Avril 2023 - <https://www.ouest-france.fr/economie/inflation/alimentation-quels-sont-les-produits-dont-le-prix-a-le-plus-augmente-en-un-an-4fe35182-da98-11ed-b1ec-c97a4aa9228c>

France Info - Inflation : les oeufs coûtent de plus en plus cher - Février 2023 - https://www.francetvinfo.fr/sante/alimentation/inflation-les-ufs-content-de-plus-en-plus-cher_5685266.html

Transports

Arrêté du 1er février 2022 fixant le barème 2022 des frais kilométriques - <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045160753>
Observatoire de la Vie Étudiante, Sécurité routière, impots.gouv.fr/simulateur-bareme-kilometrique

Simulateur barème kilométrique
<https://www.impots.gouv.fr/simulateur-bareme-kilometrique>

Tarif moins de 26 ans à Brest (réseau Bibus)
<https://www.bibus.fr/tarifs/tickets-abonnements/abonnements/pass-annuel-frequence-26-ans>

Tarif moins de 26 ans à Quimper (réseau QUB)
<https://www.qub.fr/labonnement-jeune>

Tarif étudiant à Lorient (CTRL)
<https://www.ctrl.fr/tous-les-titres-de-transport/titres-etudiants/tarif-etudiant-annuel>

Tarif moins de 26 ans à Saint-Brieuc (réseau TUB)
<https://tub.bzh/titres/abonnement-annuel-26-ans>

Transports

Tarif étudiant à Vannes (réseau Kicéo)

<https://www.kiceo.fr/abonnement-etudiant>

Tarif jeune à Lannion (réseau TILT)

<https://www.lannion-tregor.com/fr/deplacements/le-reseau-urbain-et-peri-urbain-tilt.html>

Tarif moins de 26 ans à Morlaix (Réseau Linéotim)

<https://www.lineotim.com/fr/00k-Abonnements-Lineotim.html>

Annexe 2 : Présentation de la Fédé B

La Fédé B est la **fédération des associations étudiantes de Bretagne Occidentale**, prônant l'humanisme et le militantisme.

Elle a été créée en 1993 par une volonté commune d'agir par et pour les étudiant·e·s, et est indépendante de tout parti politique ou syndicat.

La Fédé B rassemble près de 40 associations étudiantes, légitimant son action de représentation par :

- sa **diversité territoriale** : présence sur Brest, Quimper, Lannion ;
- mais également par sa diversité de filières, offrant un regard **pluridisciplinaire** : lettres et sciences humaines, médecine et sciences de la santé, sciences et techniques, sport et sciences de l'éducation, sciences sociales, ingénierie.

Cette **représentation permet d'agir et de porter des revendications** auprès d'él·u·e·s, collectivités territoriales, institutions, en soulevant les problématiques subies par les étudiant·e·s et en proposant des solutions pour y pallier.



La Fédé B est **membre de nombreux réseaux associatifs, mêlant nos actions afin d'agir plus largement** : la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE), le Mouvement Associatif de Bretagne (MAB), le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP), le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ), le Réseau Echanges Services Associations du Pays de Morlaix (RESAM), la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), le Conseil Régional d'Information Jeunesse (CRIJ), la Fédération 100% Handinamique, la Ligue de l'Enseignement et encore le Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire (RESES).

Ses objectifs sont de **partager et vivre ensemble afin d'améliorer collectivement le quotidien des étudiant.e.s.**

Structure d'éducation populaire, la Fédé B agit dans plusieurs champs d'action, touchant tous à la vie étudiante :

- La **culture étudiante** et l'**animation de campus** : Festival **Les Pétrarades**, Impro U, Les Pétrarinettes ... ;
- L'**innovation sociale**, regroupant plusieurs vastes domaines tels que la prévention, la citoyenneté, la solidarité ou encore la transition écologique ;
- La **formation** des bénévoles associatif.ve.s et des élu.e.s étudiant.e.s ;
- La **représentation** et la **défense des droits** et intérêts des étudiant.e.s : au sein du conseil d'administration du CROUS Bretagne, dans les conseils d'administrations des établissements de l'enseignement supérieur, mais également dans diverses instances de la société civile, tel que le Conseil Économique Social et Environnemental Régional ;
- L'**information** et la **communication** (actualités étudiantes, bons plans, projets, sur les divers réseaux sociaux).



Contacts presse



Baptiste Le Masson

Président de la Fédé B

07.60.73.12.99

presidence@fedeb.net



Nine Fernandez

Vice-Présidente en charge
de la Stratégie Électorale à la Fédé B

06.44.00.32.26

nine.fernandez@fedeb.net



Flore Bourumeau

Coordinatrice des élu.es à la Fédé B

06.74.23.50.61

flore.bourumeau@fedeb.net